

## Présentation de l'accueil de loisirs-jeunes intercommunal de Rouffach.

La communauté de communes « Pays de Rouffach, Vignobles a créé le service animation jeunesse dès 1997. Passant de 4 à 11 communes membres entre 2012 et 2014, le nombre de jeunes qui fréquentent le SAJ a augmenté.

La capacité des anciens locaux est devenue insuffisante. Une mise aux normes s'est également avérée nécessaire. Les élus communautaires ont décidé de mettre en œuvre la construction de nouveaux locaux, toujours au cœur des équipements scolaires, sportifs et associatifs de Rouffach, à proximité immédiate du collège. 250 jeunes fréquentent l'ALJ tout au long de l'année.

Le nouveau bâtiment a été mis en service en février 2020, mais n'a pu être vraiment utilisé qu'au terme du confinement. Sur 460 m<sup>2</sup>, il comprend, outre les bureaux de la direction et des animateurs, deux grandes salles d'activités, avec un coin cuisine, six petites salles d'activités et une salle d'expression, ainsi que des sanitaires avec douche.

Durant les périodes scolaires, les jeunes peuvent venir librement après les cours pour passer un moment, se rencontrer, faire leurs devoirs..... les locaux sont également ouverts les samedis. L'équipe d'animation est présente

Durant les vacances, diverses activités sont organisées avec les jeunes, à la journée ou sur plusieurs jours.

Le principe animant le fonctionnement est celui de la co-construction, et surtout ne pas à la place des jeunes. Les projets sont très souvent proposés par les jeunes qui les élaborent, accompagnés, voire simplement conseillés, par l'équipe d'animation. Le point d'orgue de l'année est le festival « A dos d'arts » qui a lieu fin août depuis 2019.

Cet équipement, précurseur dans le département, a été fortement soutenu, vu son caractère innovant et la réponse qu'il apporte aux besoins des jeunes du territoire. Au final, l'accueil de loisirs jeune a bénéficié d'un taux de subvention tout à fait remarquable de 64 %. Le coût global de cet équipement a été de 1 464 000 € ht dont 931 000 € de subventions, (État, Europe FEADER, Région, Département, MSA et CAF.



**UNION EUROPÉENNE**

Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural  
L'Europe investit dans les zones rurales

